



LA CROIX DE BERNY

3^{ème} Dimanche du Carême- a – 27 mars 2011

DENIER DE L'EGLISE

Nous lançons aujourd'hui, dans notre paroisse, la campagne 2011 du Denier de l'Eglise. Celle de 2010 offre un bilan contrasté puisque le montant total du Denier a augmenté, de 52 955 à 54 721, alors que le nombre de donateurs a diminué, de 181 à 147. Il apparaît ainsi que, par rapport aux deux années antérieures, la moyenne des dons a progressé de plus de 20 %, ce qui constitue une réponse remarquable à l'appel que nous avons lancé en début d'année. Soyez donc chaleureusement remercié pour cette générosité qui permet d'envisager l'avenir plus sereinement, à condition qu'elle se maintienne et que nous arrivions par ailleurs à élargir le cercle de nos donateurs.

Comme vous le savez, le Denier de l'Eglise représente la part la plus importante des dons sans lesquels l'Eglise ne pourrait pas remplir sa mission, puisqu'elle ne touche aucune autre subvention. Chaque chrétien doit avoir à cœur d'y contribuer d'une façon substantielle.

Tracts et enveloppes sont à votre disposition au fond de l'église. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour participer à cette collecte, soit en faisant un ou plusieurs dons manuels adressés à la paroisse, soit par prélèvement mensuel, soit encore par Internet, sachant que, dans tous les cas, 66 % de ces dons sont déductibles des impôts ; un reçu fiscal vous sera envoyé.

Nous vous remercions à l'avance.

Le conseil économique

COMPTES ST-FRANCOIS 2010

Dépenses :

- Traitements et salaires	31 900,34 €
- Entretien bâtiments, travaux, services extérieurs	18 187,08 €
- Contribution à la vie du diocèse et du doyenné	15 307,22 €
- Eau, gaz, électricité, fournitures	10 560,38 €
- Frais divers	<u>2 722,07 €</u>

Total dépenses 78 677,09 €

Recettes :

- Denier de l'Eglise et dons	54 751,24 €
- Quêtes ordinaires	13 365,00 €
- Prestations diverses (mise à disposition salles)	3 776,50 €

- Revenus pastoraux (messes, baptêmes, mariages, obsèques, catéchisme)	3 099,50 €
- Produits financiers	<u>1 120,80 €</u>
Total recettes	<u>76 113,04 €</u>
<u>Résultat</u> (déficit)	<u>- 2 564,05 €</u>

Ce déficit est dû en partie aux travaux que nous avons eu à exécuter encore cette année pour un montant de 8 200 €, principalement pour terminer la remise en état de nos cloches dont l'installation remontait à l'origine de l'église, et pour la mise en conformité de notre installation électrique. Dans ce domaine, il nous reste d'ailleurs à procéder à la vérification et à la mise aux normes de notre chaufferie.

Il est à noter que, hors travaux, nos recettes ont été supérieures à nos dépenses courantes, ce qui constitue un progrès qu'il nous faudrait maintenir et amplifier en soutenant notre effort. Soyez-en d'avance remerciés.

Le conseil économique

En route vers Pâques...

A la rencontre du Dieu de tendresse et de miséricorde.

Célébration de Réconciliation commune pour St-François et St-Gilles

le samedi 9 avril 2011 à Saint-Gilles de 16h30 à 17h30.

Elle sera suivit de confession individuelle de 17h30-18h15 et 19h30-20h.30

Confessions

à Saint François le dimanche 3 avril avant le messe 9h30 à 10h15

le jeudi 7 avril avant la messe de 11h à 12h

à Saint Gilles le samedi 16 avril de 10h à 12h et

de 17h à 18h30

le vendredi 22 avril de 16h à 17h

le samedi 23 avril de 9h30 à 10h30

Pèlerinage diocésain à Lourdes d'octobre 2011

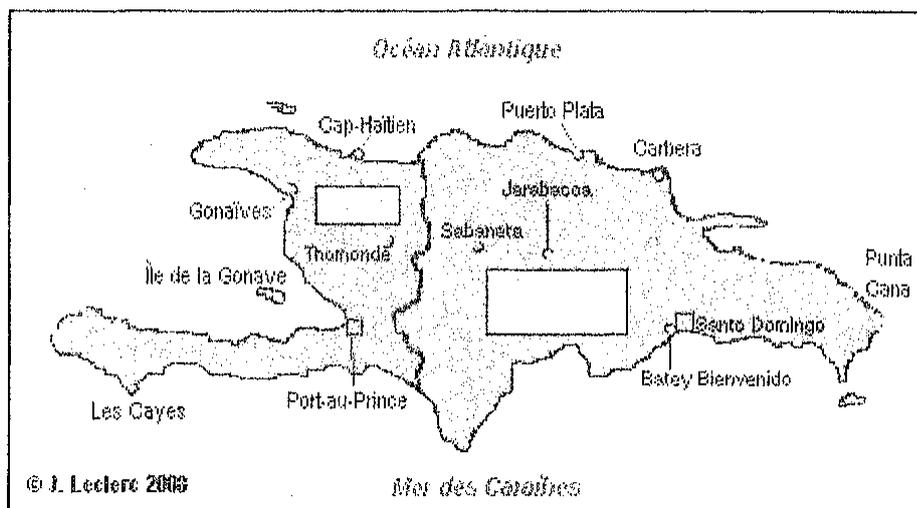
CELLERIER Marie-Anne sera la correspondante pour le pèlerinage diocésain à Lourdes pour les deux paroisses St-Gilles et St-François d'Assise

1 bis rue Oger 92340 Bourg la Reine

tel fixe : 01 46 65 14 72 tel portable : 06 80 95 31 24

Maison des familles : Notre économiste diocésaine, Anne Charruau, nous a adressé les remerciements suivants ainsi qu'à toute la communauté paroissiale :
 "Notre évêque me charge de vous remercier pour la quête réalisée au profit de la maison des familles. Votre contribution est un signe et un encouragement pour nous tous, soyez-en vivement remercié".

Haïti



C'est Christophe Colomb qui accosta le premier sur Haïti le 5 décembre 1492.

Haïti, qui signifie "terre montagneuse" est un État situé dans la partie ouest de l'île d'Haïti qu'il partage avec la République Dominicaine. C'est la seconde plus grande île des grandes Antilles, après Cuba. Trois îles beaucoup plus petites, sont très proches, l'île de la Tortue au nord, l'île de Gonave à l'ouest et l'île à Vache au sud-ouest.

Haïti est donc limité à l'Est par la République Dominicaine, mais bordée de tous côtés par l'Atlantique et la mer des Caraïbes. Elle occupe 27 750 km². Elle est divisée en dix départements dirigés par un délégué nommé par le gouvernement. La capitale, Port-au-Prince est de loin la ville la plus importante du pays, avec 1,1 million d'habitants.

La population est estimée à 9 millions, 74% vit en zone rurale. 95% descendent des esclaves noirs, le reste de la population est constitué de mulâtres.

Une petite élite de riches, (5 %) parlent français, mais l'anglais gagne du terrain. Le créole reste la langue maternelle.

Un peu d'histoire.

Les Espagnols puis les Français s'installent dans l'île.

Sous l'impulsion de Colbert, la colonie française prend son essor, la ville du Cap est fondée en 1670. L'Espagne reconnaît à la France la partie occidentale de l'île, qui devient la colonie Saint Domingue, la future Haïti. La partie orientale forme la République Dominicaine.

Les français développent une langue, le créole, et continuent à importer des esclaves noirs pour travailler dans les plantations de canne à sucre.

En 1749, la ville de "Port-au-Prince" est fondée et devient la capitale de la Colonie en 1770.

La Colonie devient la province la plus riche du Nouveau Monde. Sa prospérité repose sur les cultures du café et du sucre pratiquées dans des grandes plantations, employant jusqu'à 700 000 esclaves encadrés par 50 000 blancs.

La révolte des noirs débute en 1791, 1000 blancs sont assassinés, les cafétérias et les sucreries saccagées. Sous la conduite de Toussaint Louverture, puis de J.J. Dessaline les Noirs mènent une guerre de libération. En 1774, la Convention proclame l'abolition de l'esclavage à toutes les colonies françaises. "tous les hommes sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies sont citoyens français et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution". (Le décret fut abrogé par Bonaparte en 1802).

Toussaint Louverture reprendra les armes contre la France, mais il fut capturé et interné dans le Jura.

L'indépendance de la Colonie St Domingue est proclamée le 1er janvier 1804, et devient la première république noire libre. Elle prend le nom de **Haïti**. La France reconnaît **Haïti en 1838**.

Occupation Américaine

Pour défendre les intérêts de la Banque Américaine, les américains occupent militairement le pays, et mettent en place un gouvernement soumis à leurs volontés, mais ils s'engagent à fournir à Haïti une aide économique et politique. D'où la mise en place d'une infrastructure routière, amélioration des techniques agricoles, développement du réseau téléphonique. Cette marche forcée se fait aux dépens des couches les défavorisées. Les haïtiens manifestent une forte hostilité envers l'occupant qui n'hésite pas à fusiller les Haïtiens par centaines à la fois. Les paysans se soulèvent contre le gouvernement et l'emprise des Américains. Malgré tout, les Américains modernisent Haïti (téléphone, éclairage, ports, routes...). développent le système de santé publique, hôpitaux et dispensaires. Ils font cesser la corruption immobilière, stabilisent la monnaie, augmentent le taux d'alphabétisation.

AGENDA SAINT FRANÇOIS

- Dimanche 27 mars** **Messe à 10h30**
 3^{ème} Dimanche de Carême
- Jeudi 31 mars :* **Temps de prières à 12h15**
 suivi d'un "Bol de riz"
- Samedi 2 avril :* Accueil de 10h à 12h
 Baptême de Vianney COSSON
- Dimanche 3 avril** **Messe à 10h30**
 4^{ème} Dimanche de Carême
 Quête pour le CCFD
- Jeudi 7 avril :* **Messe à 12h15**
 suivi d'un "Bol de riz"
- Samedi 9 avril :* Accueil de 10h à 12h
- Dimanche 10 avril** **Messe à 10h30**
 5^{ème} Dimanche de Carême
 Quête pour les prêtres âgés
- Jeudi 14 avril :* **Temps de prières à 12h15**
 suivi d'un "Bol de riz"
- Samedi 16 avril :* Accueil de 10h à 12h
- Dimanche 17 avril** **Messe à 10h30**
 Dimanche des Rameaux et de la Passion